

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00656

Numéro SIREN : 817 938 640

Nom ou dénomination : 360 CHD

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2023 sous le numéro de dépôt 31773

360 CHD
Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : 36 rue de l'Ancienne Mairie
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

817 938 640 RCS NANTERRE

BILAN

(actif, passif, compte de résultat et annexes)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

2411AB74A0974DB...

Certifié conforme

Cabinet Guillaume ROBERT & ASSOCIÉS
(LEXI)³
Le Premium - 131 boulevard de Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Tél. 04 26 87 67 67 - Fax 04 26 84 67 60
452 887 193 RCS LYON

Désignation de l'entreprise		S.A.S 360 CHD		36 rue de l'Ancienne Mairie		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		92100 BOULOGNE BILLANCOURT					
SIRET		8 1 7 9 3 8 6 4 0 0 0 0 1 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	1 723	030	768	955	962
	Immobilisations financières* (1)	040	4 752	042		4 752	4 409
	Total I (5)	044	6 475	048	768	5 707	5 371
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	529 234	070		529 234	336 368
		072	31 398	074		31 398	25 141
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	18 464	086		18 464	37 613
	Charges constatées d'avance *	092	5 441	094		5 441	3 005
	Total II	096	584 537	098		584 537	402 127
	Total général (I + II)	110	591 012	112	768	590 244	407 498
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000		8 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		800		800	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		38 398		52 203	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		83 683		(13 805)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		130 881		47 198	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		106 936		122 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		120 929		100 870	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		231 497		137 429	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		459 363		360 300		
Total général (I + II + III)				180	590 244	407 498	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	4 752	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	76 650	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	926	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.S 360 CHD		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122022	Exercice N-1 clos le 31122021		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214			
		217		218	1 578 200	838 442	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	8 192	3 779	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	1 586 392	842 221	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	598 503	288 512	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 701	244	16 249	7 032	
Rémunérations du personnel *				250	628 933	391 224	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	216 611	140 371	
Dotations aux amortissements *				254	590	178	
Dotations aux provisions				256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	20 008	26 174	
		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 480 893	853 490	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	105 499	(11 269)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	832	939	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	(242)	1 597	
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	21 226		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	83 683	(13 805)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	83 683	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	6 314		
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	23 488		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	(242)		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		991			
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		344			
Zone franche urbaine (44. octies A)		987		127			
dont divers { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }		346		655			
		643		645			
		648		649			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)				641			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)			990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	113 243	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *	11 341				11 341	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	101 903	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **590 244** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 586 392** euros et un total **charges** de **1 502 709** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **83 683** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 140		583			1 723
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 140		583			1 723
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 409		343			4 752
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 409		343			4 752
TOTAL		5 549		926			6 475

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	178	590		768	
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	178	590		768
TOTAL		178	590		768

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 752	4 752	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	529 234	529 234	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 500	9 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	818	818	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 921	20 921	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	159	159	
	Charges constatées d'avances	5 441	5 441	
TOTAL DES CREANCES		570 825	570 825	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	106 936	30 286	76 650	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	120 929	120 929		
	Personnel et comptes rattachés	7 556	7 556		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 123	34 123		
	Impôts sur les bénéfices	21 226	21 226		
	Taxes sur la valeur ajoutée	115 880	115 880		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 848	15 848		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	5 474	5 474		
	Autres dettes	31 390	31 390		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		459 363	382 713	76 650	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		15 064			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 474			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		46 867
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS - FACT. NON PARVENUES</i>	<i>7 704</i>	7 704
Dettes fiscales et sociales <i>PROV CONGES PAYES</i> <i>PROV CHARGES / CONGES A PAYER</i> <i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>4 080</i> <i>1 464</i> <i>2 618</i>	8 162
Autres dettes <i>CLIENTS- RABAIS REM. RIST. A A</i>	<i>31 001</i>	31 001

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION	5 441	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	5 441	

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		23 912
Autres créances clients <i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>23 094</i>	23 094
Autres créances <i>IJSS NETTES</i>	<i>818</i>	818

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		(242)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES ET AMENDES FISCALES</i>	(242)	(242)
Résultat exceptionnel		242

360CHD
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 36 rue de l'Ancienne Mairie, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
817 938 640 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31.12.2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2022 s'élevant à 83 683,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **83 683,13 euros**

A titre de dividendes à l'associée unique **60.000,00 euros**

Le solde en totalité au compte « Autres réserves » **23.683,13 euros**
Qui s'élève ainsi à 62.081,13 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le 31.12.2019 : 5.760 euros

Exercice clos le 31.12.2020 : NEANT

Exercice clos le 31.12.2021 : NEANT

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

2411AB74A0974DB...

Certifié conforme
Cabinet Guillaume ROBERT & ASSOCIÉS
(LEXI)³

Le Premium - 131 boulevard de Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Tél. 04 26 87 67 67 - Fax 04 26 84 67 60
452 887 193 RCS LYON

360CHD
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 36 rue de l'Ancienne Mairie, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
817 938 640 RCS NANTERRE

PROCURATION

Je soussigné Frédéric NIOUET,
demeurant Route d'Ars, 01600 STE EUPHEMIE, Président de la société MARCO POLO,
elle-même Présidente de la Société **360 CHD**,

Donne par les présentes pouvoir à :

Cabinet Guillaume Robert Avocats et Associés situés 131 boulevard Stalingrad - 69100
Villeurbanne

De, pour moi et en mon nom, procéder auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de
Nanterre à toutes formalités, dépôts, demandes d'immatriculation, modifications et radiations
concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes
sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général
faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Fait à BOULOGNE BILLANCOURT
Le 30.06.2023

Pour MARCO POLO - Président
Frédéric NIOUET
Président

DocuSigned by:

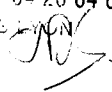
2411AB74A0974DB...

Cabinet Guillaume ROBERT & ASSOCIÉS **Certifié conforme**
(LEXI)³

Le Premium - 131 boulevard de Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex

Tél. 04 26 87 67 67 - Fax 04 26 84 67 60

452 867 155 RCS LYON



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

DEPOTS DES COMPTES ANNUELS DE SOCIETES COMMERCIALES (Articles L 232-21, L 232-2 et 232-23 du Code de commerce)

Réservé au greffe :

Date de saisie :

N° de dépôt :

CACHET DU DEPOSANT : Cabinet Robert et associés « Le Prémium » 131 boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE Tel : 04.26.84.67.67	Société : 360 CHD 817 938 640 RCS NANTERRE Comptes arrêtés au : 31.12.2022 A Villeurbanne, le
---	---

LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE DEPOSES en simple exemplaire, certifiés conformes par le représentant légal de la société dans le mois qui suit l'approbation des comptes par l'assemblée.

En cas de refus d'approbation des comptes, doivent seulement être déposées dans le même délai deux copies du P.V. de l'assemblée (ou d'un extrait).

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DEPOT DES COMPTES ANNUELS DES SOCIETES COMMERCIALES Articles L. 223-31, L.232-21, L.232-22, L.232-23, R.223-28 et R.232-15 du code de commerce DOCUMENTS A DEPOSER										
	COMPTES ANNUELS									
	Bilan Actif/passif	Compte de Résultat	Annexe	Rapport de gestion	Rapport du Conseil de surveillance	Rapport Pdt du C.A. (1)	Rapport du Pdt du C.S. (1)	Rapport du Commissaire aux Comptes	Rapport du CAC contrôle interne	Résolution d'affectation
SA ou SELAFA de type classique	*	*	*			*		*	*	*
SA ou SELAFA à Directoire	*	*	*		*		*	*	*	*
SAS	*	*	*					*		*
SAS sans Com.aux Comptes	*	*	*							*
SARL ou SELARL (ou EURL) avec Com.aux Comptes	*	*	*					*		*
SARL ou SELARL (ou EURL) sans Com.aux Comptes	*	*	*							*
SNC avec Com.aux Comptes (3)	*	*	*					*		*
SNC sans com.aux Comptes (3)	*	*	*							*
Sociétés Etrangères	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)			(4)		(4)
Groupe de sociétés	COMPTES CONSOLIDES				Rapport de gestion du groupe	(le cas échéant)				Rapport du CAC sur la consolidation
Dépôt au siège de la Sté mère	*	*	*		*	*				*

(1) Rapport sur les procédures de contrôle interne.
 (2) Résolution d'affectation du résultat : proposition d'affectation soumise à l'assemblée et résolution d'affectation votée (extrait ou P.V.d'assemblée).
 (3) Ne sont soumis à l'obligation de dépôt de leurs comptes annuels que les SNC dont tous les associés sont des SARL ou des SA (ou sont des SNC ou des sociétés en commandite simple dont tous les associés sont des SARL ou des SA)
 (4) Les sociétés commerciales dont le siège est situé à l'étranger ayant un établissement en France, doivent déposer 2 exemplaires des documents comptables qu'elles ont établis, fait contrôler et publier dans l'Etat où elles ont leur siège social (dans le délai prévu par la législation de cet état). Ces documents doivent être le cas échéant traduits en français.

PRESENTATION MATERIELLE DES DOCUMENTS

- les documents déposés doivent permettre l'identification de la société en mentionnant sur leur première page sa dénomination, sa forme, l'adresse de son siège et son numéro RCS.
- les couvertures, encarts, pages de garde, intercalaires ainsi que les reliures sont déconseillés de même qu'il convient d'éviter de joindre des documents dont le dépôt n'est pas obligatoire.
- en raison des techniques d'archivage et de reproduction, il est recommandé de veiller à la lisibilité des documents déposés et d'éviter tout document de couleur ainsi que l'usage du recto-verso.